

Qu'est-ce que la connectivité écologique?

Valérie Lépine

Au cours de l'histoire, les activités humaines, telles que l'agriculture, l'élevage et le développement résidentiel et industriel, ont certes permis de nombreuses avancées tant au niveau de la santé que du progrès économique des populations. Mais (il y a toujours un mais), les incursions humaines sur le territoire ont aussi eu des répercussions négatives considérables.

Une de ces répercussions est la fragmentation des habitats naturels. Les massifs de forêts matures présents sur le territoire avant la colonisation européenne ont été petit à petit entrecoupés de champs, de routes et d'agglomérations. Ce morcellement des milieux naturels a entraîné une importante chute de la biodiversité. Seulement dans les Laurentides, 55 espèces végétales et 41 espèces fauniques sont aujourd'hui en situation précaire.

Corridors et connectivité

La faune et même la flore ont besoin de chemins naturels pour se disperser, se reproduire, se protéger des prédateurs et se nourrir. L'impossibilité de se déplacer entraîne ainsi pour la faune des surpopulations, l'augmentation des maladies, la diminution des ressources alimentaires et l'augmentation de la prédation.

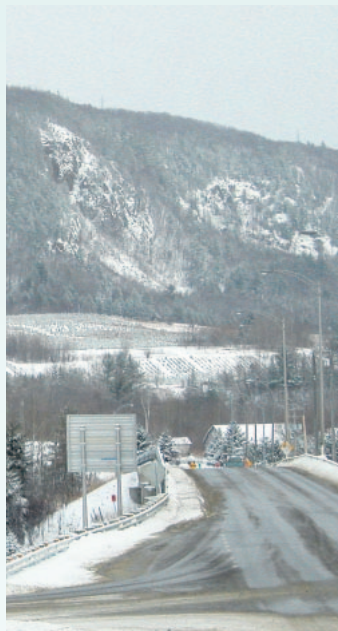
Les chemins qui relient différents milieux naturels sont appelés corridors écologiques et ils sont essentiels à la diversité et à la santé des espèces. Ces corridors soutiennent la biodiversité des habitats, et conséquemment, favorisent leur résilience et le maintien de leurs fonctions écologiques. La connectivité écologique fait, elle, référence à la possibilité pour les espèces animales et végétales de se mouvoir sans entrave dans un milieu donné. Le concept de connectivité écologique est aussi utilisé pour mesurer la facilité qu'ont les flux naturels

(comme le cycle de l'eau) de se déployer sans obstacle.

On mise avec raison sur la protection des aires naturelles pour préserver les écosystèmes, mais l'impact de la préservation de ces zones dépend aussi de leur degré de connectivité. Qui plus est, dans le contexte actuel où les changements climatiques accélèrent la perte, la dégradation ou la fragmentation des habitats, la santé des écosystèmes est primordiale. Les écosystèmes sains atténuent les effets des bouleversements climatiques et la santé des écosystèmes passe nécessairement par la connectivité écologique.

On y travaille

Actuellement, plusieurs organismes travaillent à reconnecter les différents noyaux d'habitats naturels présents sur le territoire laurentien. Par exemple, l'organisme Éco-corridors laurentiens tente depuis plus de 10 ans de relier le parc national d'Oka au parc national du Mont-Tremblant au moyen de corridors écologiques et d'aires protégées. Incidemment, la Réserve du Parc-des-Falaises (propriété du CRPF) fait partie de ces aires protégées qui participeront à connecter les deux parcs nationaux.



Au pied de la paroi des falaises se trouvait une plantation de sapins où les oiseaux de proie y venaient pour se nourrir. Maintenant un projet immobilier s'est développé.

Le projet du Corridor forestier du Grand Coteau tente quant à lui de connecter les différents milieux naturels situés entre Mirabel et l'Assomption. Enfin, l'initiative québécoise Corridors écologiques lancée par Conservation de la nature Canada en 2017 tente d'accélérer la conservation de milieux naturels connectés par des corridors écologiques.

À propos du CRPF – Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation éco-responsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. – Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des Lacs) et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).

Assemblée générale annuelle du CRPF

L'assemblée générale annuelle du CRPF aura lieu le jeudi 3 avril 2025, à 19 h, à la salle polyvalente de la gare de Piedmont (146, chemin de la Gare).

On y présentera un résumé du rapport annuel 2024 et des élections aux postes d'administrateurs auront lieu. Pour voter à l'AGA ou encore pour présenter sa candidature comme administratrice ou administrateur, il faut être un membre en règle. Pour devenir membre, il suffit d'avoir fait un don au CRPF d'une valeur minimum de 20 \$ dans l'année précédant la tenue de l'AGA. Pour faire un don: parcdesfalaises.ca/faire-un-don

Conférence Histoire et Archives Laurentides

Vous souvenez-vous de la route 11?

Salle de presse

Aujourd'hui, tout le monde connaît la route 117. Mais savez-vous que cet important axe routier a longtemps été connu comme la route 11? Et que son parcours a subi de multiples changements depuis son inauguration en 1926? C'est ce que racontera Philippe Aubry dans une conférence présentée par Histoire et Archives Laurentides, le mercredi 19 mars, à 19 h, à la Vieille gare de Saint-Jérôme.

Impliqué à la Société du Patrimoine du Bassin Inférieur de la Chaîne géologique du Mont-Tremblant (la SOPA-BIC), Philippe Aubry est historien de formation mais camionneur de métier, un emploi qui l'a amené à s'intéresser à l'évolution du réseau routier des Laurentides. Son projet *Histoires d'un Nord*, une série de capsules vidéo diffusées sur You Tube, est consacré à cette mission de rendre accessible cet aspect de l'histoire de la région.

Cette initiative lui a d'ailleurs valu en 2024 le prix *Engagement – Paysages en mouvement*, décerné par la Fédération Histoire Québec à des personnes qui se consacrent bénévolement à promouvoir et défendre le patrimoine paysager.

La conférence de Philippe Aubry portera sur le tracé original de la route 11, devenue route 117 en 1972, et plus spécifiquement sur son évolution dans la région de Saint-Jérôme. – Entrée libre.

Parc de la Coulée

Appel au respect et à la cohabitation entre usagers

Le Conseil d'administration du Parc de la Coulée a reçu des signalements concernant des comportements agressifs et irrespectueux entre cyclistes, marcheurs et raquetteurs dans les sentiers ces derniers jours. Ces comportements sont jugés inacceptables et vont à l'encontre des valeurs de courtoisie et de sécurité qui régissent le parc.

Pour assurer une cohabitation harmonieuse entre tous les membres, le Conseil rappelle les consignes suivantes :

- **Accès réservé aux membres** – Les sentiers étant situés sur des terrains privés, seuls les membres peuvent y circuler, dans le respect du Code du randonneur.
- **Consignes pour les cyclistes** – Ils doivent ralentir à la vue d'autres usagers

et signaler leur présence avec respect.

- **Consignes pour les piétons, raquetteurs et skieurs** – Ils doivent céder le passage aux cyclistes croisés sur les sentiers.
- **Sentiers réservés :**
 - o Les sentiers *La Poudreuse* et *La Clairière* (turquoise) sont strictement

réservés à la raquette et au ski nordique, sans exception.

- o Les sentiers *Vert-de-Gris* et *Bourgoigne* sont réservés au *fatbike*, à la raquette et au ski nordique. Aucun marcheur n'est autorisé à y circuler.

Le Conseil rappelle également que le parc est un espace partagé, et non un lieu dédié exclusivement au *fatbike*. Les cyclistes souhaitant pratiquer à haute vitesse ou sur des sentiers dédiés sont invités à fréquenter d'autres parcs spécialisés dans la région.

Ces mesures visent à garantir la sécurité et le plaisir de tous les membres dans les sentiers multifonctionnels du parc.

